



Mémoire à l'intention de M. Éric Girard

Ministre des Finances du Québec

12 février 2021

Présentation du Groupe Entreprises en santé

Le Groupe entreprises en santé (Groupe ES) soutient les leaders pour construire des milieux de travail favorables à la santé et au mieux-être, contribuant ainsi au développement économique et sociétal du Québec.

Le Groupe ES est un OBNL fondé en 2004. Il constitue une référence pour les dirigeants, les gestionnaires et les fournisseurs de service en matière de promotion de la santé globale en milieu de travail.

Il propose de nombreuses initiatives regroupées en 4 sphères d'intervention: les saines habitudes de vie, la conciliation travail-vie personnelle, les pratiques de gestion et l'environnement de travail.

Enjeux de la santé et du mieux-être en milieu de travail

Le gouvernement du Québec doit relever **deux défis économiques majeurs** : remédier aux **impacts de la pandémie** sur l'entreprise et l'économie, puis **moderniser le régime de santé et de sécurité du travail** pour l'adapter aux réalités du marché du travail (objet du projet de loi 59 à l'étude). On y propose notamment une obligation pour les employeurs de déterminer et de faire une analyse des risques psychosociaux liés au travail dans leur programme de prévention.

La prévention des risques en milieu de travail est en fait le cœur de cette modernisation, déclarait récemment M. Jean Boulet, ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, dans son allocution au *Rassemblement Santé & Mieux-être au Travail*, tenu les 23 et 24 novembre dernier à l'initiative du Groupe entreprises en santé.

Des solutions à appuyer financièrement

Déjà un défi pour les entreprises (le ministre le reconnaît par son projet de loi), la pandémie est venue exacerber **les risques psychosociaux** en milieu travail. On sait que ceux-ci sont largement conditionnés par l'organisation du travail, les pratiques de gestion, les conditions d'emploi et les relations sociales qui augmentent la probabilité d'engendrer des effets néfastes sur la santé physique et psychologique des personnes exposées.¹

L'autonomie décisionnelle, la reconnaissance, le soutien social du supérieur et des collègues, et le harcèlement psychologique sont en fait les principaux facteurs psychosociaux du travail, rappelle l'INSPQ.

Alors, pourquoi ne pas soutenir directement ou indirectement les organisations déjà en mesure d'informer les entreprises, les organisations, les employeurs ou les milieux de travail sur les meilleures pratiques en l'espèce, puis de les former ou de les accompagner?

Il n'y a pas à inventer ou créer de nouvelles structures, tout est déjà là! En fait, c'est la Politique gouvernementale de prévention en santé, mesure 3.3, laquelle consiste à promouvoir la santé en milieu de travail par des démarches de type « Entreprise en santé ».

Donc, de puissantes solutions existent déjà. L'on devrait encourager financièrement leur essaimage dans les milieux de travail afin de réduire les risques psychosociaux, favoriser la santé globale et la saine productivité dans les milieux de travail.²

Recommandations

Nous recommandons deux mesures mutuellement compatibles :

- I. Financer les activités de sensibilisation, d'information, de formation et d'accompagnement des employeurs dans le cadre de la mise à jour imminente du plan d'action interministériel de prévention en santé, avec un accent particulier sur la réduction des risques psychosociaux en milieu de travail;
- II. Introduire un crédit d'impôt pour les activités de sensibilisation, d'information, de formation et d'accompagnement reliées aux initiatives de type Entreprise en santé.

¹ <https://www.inspq.qc.ca/risques-psychosociaux-du-travail-et-promotion-de-la-sante-des-travailleurs/risques-psychosociaux-du-travail>

² On est rendu bien loin des solutions simples du genre « pommes bicycles banane ».

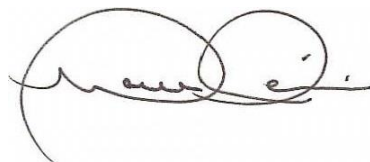
En conclusion

Nos propositions sont d'autant plus importantes que les dépenses du gouvernement du Québec dans les soins et le curatif totalisent plus de la moitié du budget total, sans compter ce qu'il en coûte au niveau des entreprises... Autant d'arguments à l'appui des mesures de prévention et de promotion que nous proposons.

Respectueusement,

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'R. Bertrand', written in a cursive style.

Roger Bertrand, Président du conseil

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Manon Boivin', written in a cursive style.

Manon Boivin, Directrice générale